**École publique Lucie AUBRAC Saint Domineuc**

**20 rue nationale 35190 SAINT DOMINEUC**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D’ECOLE 9 novembre 2021**

**Présents :**

Monsieur CHAPA Pierre, directeur d’école

Manuel GAUTIER, adjoint aux affaires scolaires

Claude DUC-MAUGE, DDEN

Mesdames GAILLARD Stéphanie, DUPONT Aurélia, FORTUNE Séverine, HATRIVAL Béatrice, Cathy ADAM, GRIMAULT Karelle, enseignants.

Mesdames, POSNIC Angélique, CHOVRELAT Emilie, DUBOIS-CHAINON Carole, METAYER Mélanie, Mme THOMAS Lucile, AUFFRAY Emilie et messieurs CROIZER Baptiste, BEARNEZ Mickaël, BEUREL Nicolas délégués des parents d’élèves

**Excusés :** Mme VAN-BELLEGHEM IEN, Mr SOHIER Benoit, maire, Mr CHIGNARD Julien, Mme MONNIER Maud, Mme POIRIER Sophie, Mr MAHE Franck

Madame DUPONT est nommée secrétaire de séance.

1. **Installation du nouveau conseil d’école et bilan des élections**

Inscrit.e.s: 226

Votant.e.s: 127 (56,19%), augmentation de presque 6 points

Exprimés: 127

Nuls: 6

Résultats obtenues par la liste : 121 exprimés

Le vote s’est fait par correspondance et à l’urne

La participation est très satisfaisante et en hausse sensible

1. **Validation du procès-verbal de juin 2020**

 Validé à l’unanimité.

1. **Bilan de la rentrée**

Nombre d’élèves : 161 présents pour 7 classes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CYCLE I | TOUTE PETITE SECTION | 01 TPS GS Mme GAILLARD**TOTAL DU NIVEAU** | 6**6** |
| CYCLE I | PETITE SECTION | 02 PS MS Mme GAILLARD**TOTAL DU NIVEAU** | 17**17** |
| CYCLE I | MOYENNE SECTION | 02 PS MS Mme GAILLARD 4 02 PS MS Mme FORTUNE**TOTAL DU NIVEAU** | 7**11** |
| CYCLE I | GRANDE SECTION | 01 TPS GS Mme FORTUNE**TOTAL DU NIVEAU** | 18**18** |
| CYCLE II | COURS PREPARATOIRE | 03 CP Mme ADAM**TOTAL DU NIVEAU** | 20**20** |
| CYCLE II | COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE | 04 CE1 Mme DUPONT**TOTAL DU NIVEAU** | 16**16** |
| CYCLE II | COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE | 05 CE2 Mme PLANCHENAULT**TOTAL DU NIVEAU** | 20**20** |
| CYCLE III | COURS MOYEN 1ERE ANNEE | 06 CM1 Mme HATRIVAL**TOTAL DU NIVEAU** | 25**25** |
| CYCLE III | COURS MOYEN 2EME ANNEE | 07 CM2 M CHAPA**TOTAL DU NIVEAU** | 28**28** |
|  |  | **TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS** | **161** |

|  |  |
| --- | --- |
| 01 TPS/PS/MS Mme GAILLARD | 27 |
| 02 MS/GS Mme FORTUNE | 25 |
| 03 CP Mme ADAM | 20 |
| 04 CE1 Mme DUPONT | 16 |
| 05 CE2 Mme PLANCHENAULT | 20 |
| 06 CM1 Mme HATRIVAL | 25 |
| 07 CM2 M CHAPA | 28 |

Répartition difficile en maternelle : Il n’y a que 11 MS dont plusieurs élèves porteurs de handicap (2 AESH à plein temps sur ce niveau), nous avons donc séparé la cohorte pour un ne pas avoir des classes trop déséquilibrées et trop d’adultes dans une seule classe.

EN CP/CE1/CE2 les effectifs sont plus légers. Niveaux simples privilégiés.

Classe UUE avec un nouveau maître Yann PHILIPPE et l’éducatrice Marine GUILLOUX Il y a maintenant des temps partagés entre l’école et les temps à L‘IME. Les élèves ne sont donc pas à temps plein à St Domineuc

Rappel : la convention de 3 ans arrive à terme cette année. Sujet à aborder début 2022 pour la rentrée 2022-2023 pour l’avenir de l’UEE.

Beaucoup de changements chez les AESH.

Nous avons 3 AESH :

Cécilia GAILLARD (suivi de 3 élèves)

Chantal MANSFIELD ( ½ temps à l’école pour un élève)

Sandrine TORRIJOS (suivi d’un élève)

Il manque encore du temps d’AESH, ce que tout le monde regrette. Nous avons fait au mieux avec les moyens donnés par l’Inspection.

Problématique sur le midi (temps périscolaire) : problème de recrutement et difficulté pour trouver du personnel qualifié pour le suivi des élèves porteurs de handicaps.

Bilan de la rentrée au niveau sanitaire :

La rentrée de septembre a été réalisée sous un protocole avec des niveaux spécifiques et différents qui évoluent avec l’épidémie.

Début de l’année nous avons été en niveau 2 (port du masque, non brassage, cours séparées) puis retour au niveau 1, 15 jours avant les vacances de la Toussaint. Fonctionnement calé sur le niveau 3 sur le temps scolaire et périscolaire pour ne pas être pris de court en cas de dégradation de la situation.

Seul le port du masque en intérieur varie donc.

Merci aux parents, au corps enseignant, à la municipalité qui s’adaptent à la situation avec souplesse et réactivité.

L'école en lien étroit avec la municipalité essaye de faire au mieux pour appliquer les protocoles.

Nous avons mis en place 3 groupes sur l'école :

- maternelle

- CP/CE1/CE2

- CM1/ CM2.

Ces groupes servent pour le non brassage à la garderie, la cantine et dans les cours,

En pratique, les enfants, notamment en maternelle, s’adaptent au port du masque du personnel.

En CP, ce protocole reste contraignant. Mme ADAM conseille de travailler l’oral à la maison en exagérant l’articulation.

Question de Mme METAYER sur les contraintes du port du masque :

Les masques avec plastique et sourire apparent ne sont pas forcément pratiques.

Les « lacunes » dues au confinement ne sont pas manifestes deux ans après. Peu de différence de niveau grâce aux cours en ½ groupes lors du retour en classe après le 1er confinement.

1. **Sécurité**

 Il est prévu de faire 3 exercices d’évacuation (incendie), un exercice de confinement (risque chimique) et deux exercices de confinement (intrusion).

 Les exercices d’évacuation incendie ont eu lieu le mardi 10 septembre : ils sont validés.

 Un exercice PPMS intrusion aurait dû avoir lieu le 19 octobre. Il a été validé.

 Les comptes rendus sont envoyés à la municipalité et à l’Inspection de circonscription.

Question de Mme THOMAS : possibilité d’être informé(e) en aval pour en parler ensuite à la maison ?

M CHAPA répond qu’il enverra un mail aux familles pour informer des exercices passés.

1. **Projets pédagogiques de l’année**

Les projets annoncés sont susceptibles de changer. D’autres projets pourraient être ajoutés notamment à cause de la crise sanitaire.

Cycle 1 :

* Toute l'école maternelle travaille sur le thème de la gourmandise : animation fabrication de pain avec une maman, demande d’intervenant en classe / 10 juin 2022 : ferme du Moulin du bois : confection de confitures maison, fabrication de beurre, visite de la ferme et des animaux / Projet sur le miel avec l’UEE : venue d’un apiculteur / visite des ruches de St Domineuc ? + recherche d’un spectacle (Proposition de Mr Beurel
* Hélène de la bibliothèque se déplace à l'école maternelle pour des animations et des lectures.
* USL : en période 5, les mardis matins : demande de nombreux intervenants
* La classe de Mme Gaillard : correspondance partielle avec les résidents de la maison de retraite. (pas d’entrées dans l’établissement) : Ramassage de pommes et de poires et fabrication de compotes durant la semaine du goût. Et projet de décoration pour Noël.

Cycle 2 :

* Cycle USL : en sept/oct pour les CP et les CE1 et en nov/ déc pour les CE2.
* Le cycle piscine concerne les CP et les CE1 en période 2 (décembre à mars) : cette année, les séances ont lieu 2 fois par semaine. Faire un rappel des dates
* Prix des Incos (prix de littérature jeunesse) avec vote au mois de mai.
* Projet rencontre avec un auteur illustrateur de la sélection des Incos pour les CE1.
* Volley pour les CE2.
* Sortie de fin d’année envisagée

Cycle 3 :

* Canoé/kayak pour le CM1 (séance du 06/12/21 pour le test anti-panique). Le test validé peut servir à titre privé (camp, stage aquatique …) Activité prévue en période…. Si vous estimez que votre enfant est fragile dans ce domaine, n’hésitez pas à aller à la piscine avec lui. Un MNS peut faire passer le test à ce moment-là.
* Volley pour les CM1
* USL pour les CM1 au mois de Mars les vendredis
* Prix des Incos pour les CM2 (prix de littérature jeunesse)
* Sortie à Caen (Mémorial) pour les CM2
* CM2 : gendarmerie / Education à la sexualité / cérémonie du 8 mai
* CM1/CM2 : Participation au conseil municipal des jeunes. Beaucoup d’élus d’ailleurs. Très bon retour du travail effectué.
* CM1/CM2 : classe transplantée du 16 au 19 mai à Paris en train avec logement en auberge de jeunesse près de l’Opéra. Visite de l’Assemblée Nationale / Visite du Louvre et d’Orsay, montée de la Tour Eiffel, balade au Sacré-Cœur à Montmartre et Balade dans un des jardins de la Capitale.

Remerciements : parents volontaires / l’Amicale Laïque/la mairie/l’OSBR qui permettent ces projets

A noter :la vente de petits pains est de retour à l’école tous les vendredis soirs.

Tous ces projets sont à voir sur le site de l’école : https://ecole-lucieaubrac-stdomineuc.ac-rennes.fr/

Projet d’école : renforcer le lien école/famille

Action 1 : le forum des métiers : jeudi 16 décembre : 3 types de métiers retenus (la santé, le bâtiment, la décoration) sélectionnés à présenter à chaque cycle en maternelle

Bon retour : une quinzaine de réponses reçues de la part des parents.

Action 2 : soirée parentalité organisée par l’école sur des questions liées au thème de la gestion des écrans. Conférence-débat de 20h à 22h, avec une psychologue rennaise Mme Théodin, le 11 janvier 2022.

Ce type de conférence est d’autant plus nécessaire que les enseignant.e.s ont par exemple remarqué qu’en CP, des enfants jouent à des jeux vidéos non adaptés ou que nous avons reçu une alerte Education Nationale sur la série coréenne « Squeed game ». Sans jugement moral, comment respecter l’interdiction de moins de 16 ans ?

Mr Gautier ajoute, en tant que président du syndicat Anim 6, qu’il se donne le temps de compléter cette thématique lors d’autres actions sur le territoire proche.

Projet cour de l’école : présenté par Mr Gautier

Repenser son aménagement, pour la dégenrer, repenser l’offre présente sur la cour. Végétalisation, mise en place d’espaces plus précis.

Groupe de travail avec des élus, des enseignants, des parents et des élèves. Projet à lancer fin Novembre jusqu’au printemps (état des lieux, manques éventuels, pistes de réflexion avec visites de sites réalisés et montage du financement). Inviter les représentants des parents d’élèves à choisir deux personnes.

Concernant les enseignants : Mr Chapa et Mme Hatrival

Concernant les élèves : à mettre en place

4 réunions à prévoir et de possibles déplacements

1. **Vote du règlement intérieur**

 Le directeur propose une nouvelle rédaction « rafraichie » du règlement de l’école, en l’actualisant et en le rendant, de nouveau, conforme au code de l’éducation et au règlement départemental notamment sur la scolarisation à 3 ans.

Il est rappelé dans ce règlement le régime d’entrée et de sortie des élèves qui diffère selon le cycle. Il n’y a pas d’autorisation et de liste de personnes autorisés à partir du CP, même si les enseignant.e.s de cette école surveille bénévolement les sorties d’élèves. L’élève doit donc avoir connaissance de qui vient le chercher ou non ou avec qui il doit rentrer à 12h et/ou16h30

Extrait :

*« à la maternelle:*

L’entrée et la sortie des élèves se déroulent dans la classe. Aucun enfant ne sera remis à une personne sans autorisation écrite des parents. Il est déconseillé qu’un enfant âgé de moins de dix ans prenne en charge seul un élève de la maternelle.

*à l’élémentaire:*

L’accueil des élèves se fait dans la cour de récréation. Aux heures de sortie, les élèves sont raccompagnés au portail et ne sont plus sous la responsabilité des enseignants une fois le portail franchi.

Les élèves inscrits à la garderie municipale et à la cantine, le lundi, mardi jeudi et vendredi, seront confiés à partir de 12h ou de 16h30 à la personne responsable de ces services. Tous les enfants restant à l’école (en classe pour la maternelle ou au portail pour l’élémentaire) au moment du départ de la garderie, à 16h30, seront inclus d’office dans ce groupe. »

 Il est adopté à l’unanimité. Il sera envoyé aux familles

1. **Questions diverses**

-  Surveillance des enfants sur le temps du midi, notamment en maternelle. Quel est le protocole? Actuellement comment est-ce géré par la commune?

M Gautier répond. :

- Pas de réglementation applicable en terme de nombre.

- Encadrement assuré par les agents sans jauge.

- Il y a un problème de recrutement sur ce temps spécifique.

- Premier service de la PS au CE1 puis second service du CE2 au CM2, avec passage de témoin entre les deux groupes.

- Accueil en maternelle pour la sieste avec une personne et une autre sur la cour avec 3 classes GS / CP /CE1.

Des parents demandent si cela est suffisant pour la sécurité pour autant d’enfants jeunes ?

M Gautier répond qu’en cas de problème majeur, il y a possibilité pour le personnel de surveillance de cour de contacter un agent de la cantine pour une intervention d’une personne de la cantine. Il n’y a pas de projet de recrutement complémentaire y compris pour des raisons de budget communal contraint

Où en est le protocole évoqué par Mr le maire à ce sujet ?

 Monsieur Gautier répond qu’il va être envoyé aux familles via le portail famille.

- Avez-vous une date d'ouverture pour le pôle périscolaire?

Non. Problème pour la fourniture en bois (bardage). Maintenant que cela semble réglé, le chantier avance bien, possibilité d’achever les travaux pour les vacances de Février.

- Liaison entre parents/enseignants en maternelle, il est difficile pour les parents de communiquer avec l'enseignant quand l'enfant fait de la garderie matin et soir. Le moyen de communication actuellement est le cahier de liaison mais certains parents nous ont remontés l'info qu'il n'est pas tous les soirs dans le cartable.

Problème de taille des cartables pour certains.

Si mot urgent, la moitié des cahiers ne sont pas forcément dans les sacs.

Les enseignantes comprennent que cela puisse être compliqué, notamment lorsque les parents sont séparés.

Si un parent souhaite avoir un cahier en permanence dans le sac, le signaler. Nous pouvons faire au cas par cas. De plus en maternelle, la communication peut se faire sur papier libre.

 En revanche la communication par mail est impossible et non souhaitable. La gestion numérique en plus du temps de classe n’est pas envisageable.

Pour tous les niveaux, la communication par cahier ou la communication directe avec l’enseignante sont à privilégier.

- Qu'en est-il du diagnostic de qualité de l'air? Des mesures ont-elles été prises?

Diagnostic réalisé et retour des conclusions avant le COVID. Conseils : aération des locaux et faire attention à ce que le mobilier soit certifié.

Il pourra être disponible sur demande en mairie pour consultation.

- Quid du chauffage cette année ? Tout est réglé et opérationnel?

Les entreprises chargées de la maintenance se succèdent. Pas toujours évident de s’y retrouver concernant la qualité des interventions. Résultats encore aléatoires. La remise aux normes des installations a été effectuée (chaudière changée). En élémentaire, le chauffage a bien fonctionné l’année dernière et malgré un arrêt le deuxième jour de la rentrée de novembre, il refonctionne correctement actuellement.

- La sortie des enfants le midi et le soir est t-elle soumise à un contrôle de la part des enseignant.e.s?

Cf : réponse faite lors du point « règlement intérieur ».

- Comment est diffusé le compte rendu du conseil d'école?

Diffusion sur le site de l’école, affiché à l’entrée de l’école (panneau d’affichage) et disponible en papier à la demande.

- Prochain conseil d’école :

Il aura lieu le mardi 22 février à 18h30 dans la salle du conseil municipal.